

Compte rendu de la réunion publique du 7 octobre 2008 à Bourg-la-Reine

Concertation préalable de population sur le projet d'aménagement de la route départementale 920 (rd920)

Objet de la présente réunion : tracé entre l'avenue de la Duchesse du Maine
(Antony-Sceaux) à la place de la Résistance (Bourg-la-Reine)



À la tribune

Jean-Noël Chevreau, maire de Bourg-la-Reine.

Patrick Devedjian, président du Conseil Général des Hauts-de-Seine.

Hervé Marseille, maire de Meudon, vice président du Conseil Général.

Laurent Gignou.

Pierre-Alain Roche, directeur général adjoint en charge du pôle d'aménagement des Hauts-de-Seine.

Charles Chémama, chef de projet.

L'affluence a été si importante dans la salle des Colonnes qu'il a fallu apporter des chaises supplémentaires pour accueillir les 250 personnes venues assister à cette première réunion.



Le maire de Bourg-la-Reine introduit la présentation du projet. Il rappelle que le projet d'aménagement de l'ex RN20 est ancien. Il avait été notamment envisagé dans le passé que l'avenue du général Leclerc soit élargie à 50 mètres. On trouve trace de ce projet d'alignement au niveau du magasin Leclerc. Le projet de la RD920 est plus modeste sur ce point. Le tracé de cette route est exceptionnel à Bourg-la-Reine parce qu'il coupe la ville en plein cœur, ce qui n'est pas le cas dans les autres villes traversées en périphérie. L'objectif est d'en faire un boulevard urbain.



Suit la présentation du projet et de ses variantes à l'aide d'un diaporama.

Voici quelques-unes des remarques faites lors de cette présentation : pour la section 1 et 2 il y a 5,7km de voie, la chaussée léguée par l'État est en mauvais état, le trafic est de 23000 (limite Massy) à 43000 véhicules/jour (à BLR) sur cet axe, il y a peu de poids lourds (4%) mais c'est une zone convoi exceptionnel (qui impose certaines normes : largeur de 6,5m). Il y a une stabilisation du trafic depuis 2005 après une baisse pendant une dizaine d'années, enfin une densité importante concerne le trafic du RER et les autobus.

Les objectifs de cet aménagement en sont :

- d'apaiser la circulation
- de maintenir la fluidité actuelle
- de conserver et les arbres en bon état
- de sécuriser les piétons
- de prendre en compte les transports en commun
- de laisser passer les convois exceptionnels
- de repenser les carrefours importants

Exemple des pages du diaporama.



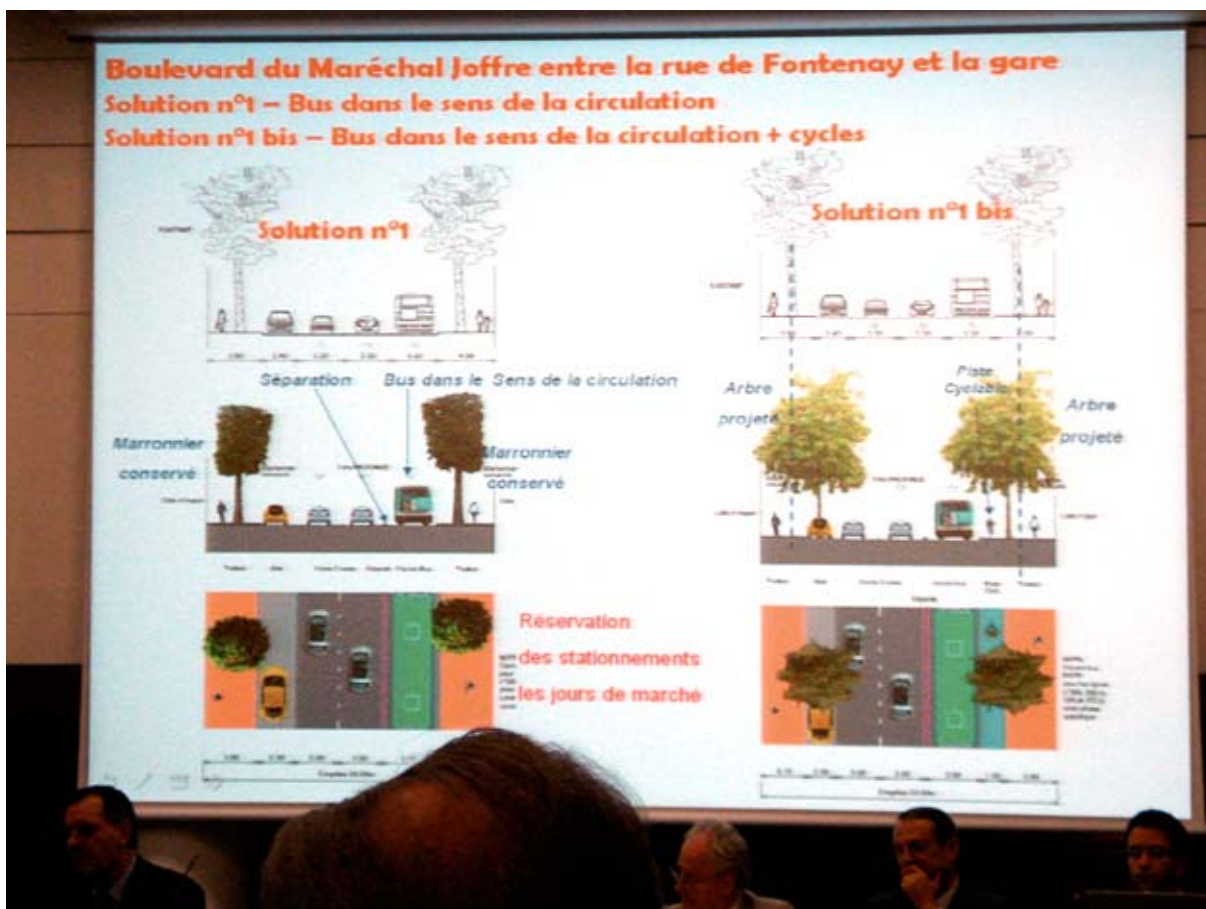
Présentation de la Place de la Libération et de son carrefour.



Présentation de la solution n°1 de l'avenue du Gl. Leclerc juste avant la place de la Résistance.



Présentation du Bd Maréchal Joffre entre la place de la Résistance et la rue de Fontenay.



Présentation des solutions (ici 1 et 1bis avec les bus dans le sens de la circulation) pour la partie du Bd Maréchal Joffre entre le Champion et la gare.

Pour plus de détail le diaporama est disponible sur le site de présentation de la rd920.

Pour la fluidité de la circulation il est prévu de passer de trois à deux voies sur la RD920, la réduction de la largeur de circulation permettra de diminuer la vitesse et les feux rouges seront repensés pour être plus modernes et mieux adaptés. Les pistes cyclables seront installées le plus possible le long du trajet et le stationnement sera revu. Sont ensuite présentées les différentes parties des aménagements de la RD920 à l'aide du diaporama, qui se consulte sur le site Internet de la RD920. Une fois la concertation finie et le projet retenu les travaux seront prévus à partir de 2010 2011.

Ensuite le débat public commence avec les multiples questions des habitants présents dans la salle.



Beaucoup de questions concernent :

- Les difficultés d'entrée et de sortie des parkings avenue du Maréchal Joffre et les inquiétudes dues au passage au 2 voies (car il y a déjà beaucoup de bouchons avec une 3 voies). La proposition d'un bus à contresens est une aberration pour les riverains.
- Le manque d'information sur la gare routière et l'aménagement de la RD920.
- Le carrefour de la Libération est déjà très embouteillé, quelle solution car le schéma proposé est absurde pour les utilisateurs réguliers.
- La circulation des deux-roues motorisés ne semble pas être abordée, notamment pour la largeur des voies dans la zone à deux voies (ce qui pourrait augmenter les accidents).
- L'aménagement d'une piste cyclable n'est pertinent que si elle est continue dans son tracé. Tracée sur le trottoir, elle risque d'être empruntée par les piétons.
- Le fait qu'à l'avenir le nombre de voitures devrait diminuer au profit des transports en commun notamment les bus et des deux-roues.
- Le stationnement des véhicules du marché, qu'est-ce qui sera prévue ?
- La circulation et la sécurité des piétons, qu'est-ce qui sera prévue ?



- Les nuisances sonores, qu'est-ce qui sera prévue ?
- L'entrée nord de Bourg-la-Reine n'est pas prise en compte et c'est regrettable pour l'unité de la ville.
- Comment règle-t-on le problème du stationnement des bus entreprises, qui gênent la circulation

Les réponses données :

- C'est un projet, rien n'est définitif. Les réunions publiques servent à consulter les habitants sur leurs attentes.
- L'absence de clarification concernant le pôle de la gare et la circulation des bus. Les schémas présentés dans le diaporama donnent des pistes de réflexion et y seront retravaillées.
- Le bus à contresens n'est pas accepté, il faut réfléchir à des solutions différentes.
- Pour la place de la Libération il faudra tenir compte du nombre d'autobus qui l'emprunteront.
- La question du marché n'a pas été évoquée.
- La ligne du 197 est mal prise en compte et elle devrait être valorisée (avec une augmentation de cadence).
- La place de la Résistance est assez prioritaire et il faudrait en améliorer l'environnement et la traversée.
- Un revêtement protecteur de qualité sera installé sur le sol, ce qui réduira les nuisances sonores.
- Les arbres seront replantés quand ce sera possible et les arbres existants seront conservés et car ils sont globalement tous en bonne état.

M. Devedjian prend la parole en conclusion :

- Le bus à contresens n'est pas apprécié.
- Le schéma du carrefour de la Libération n'est pas l'idéal, une étude plus approfondie devra être faite.
- La nécessité d'avoir des pistes cyclables en continu.
- L'entrée nord de Bourg-la-Reine nécessite une concertation avec Cachan et Bagneux (ce qui a commencé et qui est prometteur). M. Devedjian déclare que le département ne sera pas arrêté par des considérations budgétaires.

